

Aïnoha PASCUAL
Avocate au barreau de Paris

COMMUNIQUE DES AVOCATS DE PERSONNES BLESSEES PAR DES
GRENADES GLI-F4

L'annonce faite ce jour par le ministre de l'intérieur M. Christophe Castaner concernant le retrait des grenades GLI-F4 de l'arsenal des forces de l'ordre ne nous semble pas relever d'une prise de conscience tardive de la dangerosité de ces armes mais d'une opération de communication dans un contexte de médiatisation croissante des violences policières.

Dès le 30 novembre 2018¹, nous avons, en tant qu'avocats de personnes blessées par des grenades GLI-F4, formellement demandé à M. le ministre de l'intérieur Christophe Castaner de renoncer à l'usage des grenades GLI-F4.

Cette lettre ouverte adressée à M. Castaner au lendemain de la mutilation de Gabriel, P., apprenti chaudronnier de 20 ans, dont la main avait été arrachée lors du deuxième acte des "gilets jaunes," était restée sans réponse.

Cela fait donc 14 mois que nous avons alerté publiquement M. Castaner de la dangerosité de ces armes à feu classées dans la catégorie des armes de guerre par le code de la sécurité intérieure dont nous étions le seul pays européen à faire usage contre des civils dans le cadre d'opérations de maintien de l'ordre.

La GLI-F4 qui avait déjà blessé et mutilé opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et journalistes, était pourtant notoirement connue pour sa dangerosité, ses défaillances techniques et sa potentielle létalité.

La mort en 2014 d'un des salariés de l'usine Alsetex avait conduit à l'arrêt de sa production, et dès 2014 encore, un rapport conjoint de l'IGPN et la IGGN avait alerté sur la présence « d'éclats transfixiants » susceptibles de tuer en cas d'explosion à hauteur d'homme.

En 2017, il avait été publiquement annoncé qu'eu égard à leur dangerosité les stocks de grenades GLI F4 ne seraient pas renouvelés et pourtant le 6 décembre 2018, soit quelques jours après notre demande de retrait de ces armes, la décision était prise d'utiliser ce matériel militaire jusqu'à épuisement des stocks à l'horizon 2020-2022.

En pleine connaissance de cause, et avec le soutien du Conseil d'Etat qui avait refusé d'ordonner le retrait de ces armes de l'arsenal des forces de l'ordre en juillet 2019, M. Castaner, a poursuivi une logique économique et budgétaire et ce faisant, a maintenu l'usage des grenades GLI-F4 au cœur de sa stratégie du maintien de l'ordre. Les conséquences en sont connues : 5 mains arrachées, de multiples mutilations corporelles, auditives, des chaires délabrées, des éclats logés dans les visages, membres...

¹ « Monsieur le ministre de l'Intérieur, il faut renoncer à l'usage des grenades GLI-F4 », Libération, 30 novembre 2018

L'annonce faite ce jour par M. Castaner ne fait en réalité qu'acter l'épuisement des stocks des grenades GLI-F4 remplacées par une autre grenade, tout aussi explosive et dangereuse : la GM2L. Si cette arme ne contient certes pas de TNT elle est dotée d'un dispositif pyrotechnique équivalent et possède les mêmes caractéristiques lacrymogènes et assourdissantes. Sa fonction, quant à elle, demeure : traumatiser les corps et les esprits.

Les personnes blessées que nous assistons ne sont pas dupes, M. Castaner ne reconnaît pas a posteriori qu'ils ont été victimes d'une arme dont la dangerosité lui aurait jusqu'alors été inconnue. Ils savent tout aussi pertinemment, que cette annonce ne fera pas obstacle à ce que d'autres manifestants subissent le même sort, qu'il résulte de l'emploi des GM2L, des grenades de désencerclement ou encore des LBD40.

Si l'on peut se réjouir aux côtés des personnes blessées que la question des violences policières ait accédé ces dernières semaines au cœur des préoccupations publiques, nous regrettons que la réponse du ministre de l'intérieur se révèle purement médiatique et cosmétique. Personne ne peut douter que la surenchère sécuritaire et la réitération constante des violences policières rend de plus en plus impossibles les réponses qu'exigent les colères sociales que connaît notre pays.

Aïnoha PASCUAL

Chloé CHALOT

Arié ALIMI

Raphaël KEMPF

William BOURDON